

sujet, je t'allongerai les oreilles d'une telle longueur que tu n'auras plus rien à envier au baudet de David La Gamme !”

Sur cette comparaison, qui lui rappelait l'un des héros du *Dernier des Mohicans* de Cooper, Lionel, sa communication achevée, se retira sagement. Quant à maître Nick, il était non moins irrité contre son clerc que contre les notables de la tribu. Lui imposer le costume mahogannien pour la cérémonie ! Le contraindre à se coiffer, à se vêtir, à se tatouer, comme l'avait fait ses ancêtres !

Et pourtant, le très ennuyé maître Nick pourrait-il se dérober aux exigences de ses fonctions ?

Oserait-il se présenter aux regards des guerriers dans cet accoutrement civil ; avec cet habit de notaire qui est bien le plus pacifique de tous ceux que la tradition impose aux hommes de loi ? Cela ne laissait pas de le tourmenter, à mesure que rapprochait le grand jour.

Sur ces entrefaites—heureusement pour l'héritier des Sagamores—de graves événements se produisirent, qui firent diversion aux projets des Mahogannis.

Le 23, une importante nouvelle parvint à Walhatta. Les patriotes de Saint-Denis—ainsi que cela a été raconté—avaient repoussé les royaux, commandés par le colonel Gore.

Cette nouvelle provoqua de nombreuses démonstrations de joie chez les Hurons. On a déjà vu, à la ferme de Chipogan, que leurs sympathies étaient acquises à la cause de l'indépendance, et il n'eût fallu qu'une occasion pour qu'ils se joignissent aux Franco-Canadiens.

Ce n'était pas cette victoire—maître Nick le comprenait bien—qui pourrait engager les guerriers de sa tribu à suspendre les préparatifs de la fête en son honneur. Au contraire, ils ne la célébreraient qu'avec plus d'enthousiasme, et leur chef n'échapperait point aux honneurs du couronnement.

Mais, trois jours plus tard, aux bonnes nouvelles succédèrent les mauvaises. Après la victoire de Saint-Denis, la défaite de Saint-Charles !

En apprenant à quelles sanglantes représailles s'étaient livrés les loyalistes, quels avaient été leurs excès, pillage, incendies, meurtres, ruine de deux bourgades, les Mahogannis ne purent contenir leur indignation. De là à se lever en masse pour venir au secours des patriotes, il n'y avait qu'un pas, et maître Nick put craindre qu'il fut aussitôt franchi.

C'est alors que le notaire, déjà quelque peu compromis vis-à-vis des autorités de Montréal, se demanda s'il n'allait pas être tout à fait. Serait-il donc contraint de se mettre à la tête de guerriers, de faire cause commune avec l'insurrection ? En tout cas, il ne pouvait plus être question de cérémonies en ces circonstances. Mais, de quelle façon il accueillit Lionel, lorsque son jeune clerc vint lui déclarer que l'heure était venue de déterrer le tomahawk et de le brandir sur les sentiers de la guerre !

A partir de ce jour, l'unique souci de maître Nick fut de calmer ses belliqueux sujets. Lorsque ceux-ci accouraient pour le haranguer, afin qu'il se déclarât contre les oppresseurs, il s'ingéniait à ne répondre ni oui ni non. Il convenait, disait-il, de ne point agir sans mûres réflexions, de voir quelles seraient les conséquences de la défaite de Saint-Charles... Peut-être les comtés étaient-ils déjà envahis par les royaux ?... Et puis, on ne savait rien de ce que préparaient les réformistes, actuellement dispersés... En quel endroit s'étaient-ils réfugiés ?... Où les rejoindre ?... N'avaient-ils point abandonné la partie, en attendant une meilleure occasion de la reprendre ?... Les principaux chefs n'étaient-ils pas au pouvoir des bureaucrates et détenus dans les prisons de Montréal ?...

C'étaient là d'assez bonnes raisons que maître Nick donnait à ses impatients prétoires. Ceux-ci, il est vrai, ne les admettaient pas sans conteste. La colère les emportait un jour ou l'autre, et leur chef serait tout naturellement forcé de les suivre. Peut-être eut-il l'idée de fausser compagnie à sa tribu. En vérité, c'était difficile, et on le surveillait plus qu'il ne l'imaginait.

Et puis, en quel pays aurait-il mené sa vie errante ? Cela lui répugnait de quitter le Canada, son pays d'origine. Quant à se cacher en quelque

village des comtés, où, très certainement, les agents de Gilbert Argall devaient être en éveil, c'eût été risquer de tomber entre leurs mains.

D'ailleurs, maître Nick ignorait ce qu'étaient devenus les principaux chefs de l'insurrection. Bien que quelques Mahogannis eussent remonté jusqu'aux rives du Richelieu et du Saint-Laurent, ils n'avaient pu se renseigner à ce sujet. Même à la ferme de Chipogan, Catherine Harcher ne savait rien de ce qui concernait Thomas et ses fils, rien de M. et de Mlle de Vaudreuil, rien de Jean Sans-Nom, rien de ce qui s'était passé à Maison-Close, après l'affaire de Saint-Charles.

Il fallait donc laisser aller les choses, et cela n'était point pour déplaire à maître Nick. Gagner du temps, voir un certain apaisement se produire, c'est à cela que tendaient tous ses vœux.

Et, à cet égard, nouveau désaccord entre lui et son jeune clerc, qui exécrait les loyalistes. Ces dernières informations l'avaient accablé. Il n'était plus question de plaisanter, maintenant ! Il ne jouait plus du sentier de la guerre, ni de la hache à déterrer, ni du sang des Sagamores, ni de tous son étalage habituel de métaphores indiennes ! Il ne songeait qu'à la cause nationale, si compromise ! Cet héroïque Jean-Sans-Nom, qu'était-il devenu ? Avait-il succombé à Saint-Charles ? Non ! La nouvelle de sa mort eût circulé, et les autorités n'auraient rien négligé pour la répandre. On l'eût apprise à Chipogan comme à Walhatta. Et pourtant, s'il avait survécu, où était-il actuellement ? Lionel aurait risqué sa vie pour le savoir.

Plusieurs jours s'écoulèrent. Rien de changé dans la situation. Les patriotes se préparaient-ils à reprendre l'offensive ? Une ou deux fois le bruit en arriva jusqu'au village des Mahogannis, mais il ne se confirma pas. D'ailleurs, par ordre de lord Gosford, les recherches se poursuivaient dans les comtés de Montréal et de Laprairie. De nombreux détachements occupaient les deux rives du Richelieu. D'incessantes perquisitions tenaient en alerte les habitants des bourgades et des fermes. Sir John Colborne avait ses colonnes prêtes à se porter en n'importe quel endroit où flotterait le drapeau de la rébellion. Si les patriotes se hasardaient à franchir la frontière américaine, ils se heurteraient à des forces considérables.

Le 5 décembre, Lionel, qui était allé aux informations du côté de Chambly, apprit que la loi martiale venait d'être proclamée dans le district de Montréal. En même temps, le gouverneur général offrait une récompense de quatre mille piastres à quiconque livrerait le député Papineau. D'autres primes étaient aussi allouées pour la capture des chefs—entre autres, M. de Vaudreuil et Vincent Hodge. On disait également qu'un certain nombre de réformistes étaient détenus dans les prisons de Montréal et de Québec, que leur procès s'instruirait suivant les formes militaires, et que l'échafaud politique ne tarderait pas à faire de nouvelles victimes.

Ces faits étaient graves. Aux mesures décrétées contre eux, les Fils de la Liberté répondraient-ils par une dernière prise d'armes ? Ne se décourageraient-ils pas, au contraire, devant cette impitoyable répression ? C'était l'avis de Maître Nick. Il savait que les insurrections, lorsqu'elles ne réussissent pas dès le début, ont peu de chances de réussir ensuite.

Il est vrai, que ce n'était pas l'avis des guerriers Mahogannis, ni celui de Lionel.

“ Non ! répétait-il au notaire, non ! La cause n'est pas perdue, et tant que Jean-Sans-Nom vivra, ne désespérerons point de reconquérir notre indépendance ! ”

Dans la journée du 7, un incident se produisit, qui allait replacer maître Nick aux prises avec des difficultés, dont il se croyait à peu près sorti, en surexcitant jusqu'au paroxysme les instincts belliqueux des Hurons.

Depuis quelques jours, on avait signalé dans les diverses paroisses du territoire la présence de l'abbé Joann. Le jeune prêtre parcourait le comté de Laprairie, prêchant la levée en masse de la population franco-canadienne. Ses discours enflammés luttèrent, non sans peine, contre le découragement dont quelques uns des patriotes étaient atteints depuis la défaite de Saint-Charles. Mais l'abbé Joann ne s'abandonnait pas. Il allait droit son chemin, il adjurait ses concitoyens d'être prêts à

reprendre les armes, dès que leurs chefs reparaitraient dans le district.

Son frère, cependant, n'était plus là. Il ne savait ce qu'il était devenu. Avant de reprendre le cours de ses prédications, il s'était rendu à Maison-Close, pour embrasser sa mère, pour avoir des nouvelles de Jean...

Maison-Close ne s'était point ouverte devant lui.

Joann s'était mis à la recherche de son frère. Lui aussi ne pouvait croire qu'il eût succombé, car la nouvelle de sa mort aurait eu un énorme retentissement. Il se disait donc que Jean reparaitrait à la tête de ses compagnons.

Et alors, les efforts du jeune prêtre tendirent à soulever les Indiens, particulièrement les guerriers d'origine huronne, qui ne demandaient qu'à intervenir. C'est dans ces conditions que l'abbé Joann arriva chez les Mahogannis. Il fallut bien que maître Nick lui fit bon accueil. Il n'aurait pu résister à l'entraînement de sa tribu.

“ Allons ! se disait-il en secouant la tête, il est impossible de fuir sa destinée ! Si je ne sais comment la race des Sagamores a commencé, je sais trop bien comment elle finira !... Ce sera devant la cour martiale ! ”

En effet, les Hurons étaient prêts à se mettre en campagne, et Lionel n'avait pas peu contribué à les y exciter.

Dès son arrivée à Walhatta, le jeune clerc s'était montré l'un des plus chaleureux partisans de l'abbé Joann. Non seulement il retrouvait en lui toute l'ardeur de son propre patriotisme, mais il avait été singulièrement frappé de la ressemblance qui existait entre le jeune prêtre et Jean-Sans-Nom : presque les mêmes yeux, le même regard de flamme, presque la même voix et les mêmes gestes. Il croyait l'entendre... Était-ce une illusion des sens ? Il n'aurait pu le dire.

Depuis deux jours, l'abbé Joann était au milieu des Mahogannis, et ceux-ci ne demandaient qu'à rejoindre les patriotes, qui avaient concentré leurs forces à une quarantaine de lieues, vers le sud-ouest, dans l'île Navy, l'une des îles du Niagara.

Maître Nick se voyait donc condamné à suivre les guerriers de sa tribu.

Et, de fait les préparatifs étaient achevés à Walhatta. Dès qu'ils auraient quitté leur village, les Mahogannis traverseraient les comtés limitrophes, soulèveraient les peuplades de races indienne, gagneraient les rives du lac Ontario, et, poussant jusqu'au Niagara, se mêleraient aux derniers partisans de la cause nationale.

Une nouvelle vint enrayer ce mouvement—momentanément du moins.

Dans la soirée du 9 décembre, un des Hurons, revenu de Montréal, rapporta que Jean Sans-Nom, arrêté par les agents de Gilbert Argall sur la frontière d'Ontario, venait d'être enfermé au fort Frontenac.

On imagine l'effet que produisit cette nouvelle. Jean-Sans-Nom était au pouvoir des royaux.

Les Mahogannis furent atterrés, et que l'on juge de l'émotion qu'ils ressentirent, lorsque l'abbé Joann, en apprenant l'arrestation de Jean s'écria : “ Mon frère !... ”

Puis :

“ Je l'arracherai à la mort ! dit-il.

—Laissez-moi partir avec vous... dit Lionel.

—Viens, mon enfant ! ” répondit l'abbé Joann.

## VII.—LE FORT FRONTENAC

Jean était comme fou, au moment où il avait fui Maison-Close. L'incognito de sa vie brutalement déchiré, les funestes paroles de Rip surprises par Clary, Mlle de Vaudreuil sachant que c'était chez la femme, chez le fils de Simon Morgaz que son père et elle avaient trouvé refuge, M. de Vaudreuil l'apprenant bientôt s'il ne l'avait entendu du fond de sa chambre, tout cela se confondait dans une pensée de désespoir. Rester en cette maison, il ne l'aurait pu—même un instant. Sans s'inquiéter de ce qu'il deviendrait M. et Mlle de Vaudreuil, sans se demander si le nom infamant de sa mère les protégerait contre toute poursuite ultérieure, sans se dire que Bridget ne voudrait pas demeurer dans cette bourgade où son origine allait être connue, d'où on la chasserait sans doute,